



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE LA COMMUNE DE CROY



2023



101.300 Conseil général :

Le Conseil général a siégé à 2 reprises sous la Présidence de Lise Michot le 19 juin et de Fabienne Vautier le 11 décembre, le secrétariat est tenu par Géraldine Brügger.

Le 19 juin 2023

Le préavis suivant est à l'ordre du jour :

- Préavis n°1-2023 - Comptes 2022.
Celui-ci présente un excédent de recettes de CHF 41'461.57.
Le préavis est adopté.

Le 11 décembre 2023

Les préavis suivants sont à l'ordre du jour :

- Préavis n°2-2023 - Budget 2024
Celui-ci présente un excédent de charges de CHF 4'898.25
Le préavis est adopté.

Votations/Elections :

Le bureau du Conseil a également fonctionné pour les votations suivantes :

Le 18 juin 2023

Votations fédérales (3 objets)

1. Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises.
Acceptée à 78.5 %
2. Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique.
Acceptée à 59,1 %
3. La modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19.
Acceptée à 61,9 %

Le 22 octobre 2023

Elections Fédérales

Conseil national :

| | | | |
|---------------|--------|--------------|--------------|
| Nb de sièges: | UDC 62 | PS 41 | Le Centre 29 |
| | PLR 28 | Les Verts 23 | PVL 10 |
| | UDF 2 | PEV 2 | MCG 2 |
| | LEGA 1 | PDA 0 | |

Conseil des Etats :

| | | | |
|----------------|--------------|-------------|----------------|
| Nb de sièges : | Le Centre 15 | PLR 11 | PS 9 |
| | UDC 7 | Les Verts 3 | Vert'libéral 1 |

102.300 Municipalité :

La Municipalité a siégé à 41 reprises. Elle a régulièrement représenté la commune lors des 93 diverses séances et rdv.



Répartition des représentations :

Candaux Thierry :
Syndic

Améliorations Foncières (AF),
Présidence du CODIR Association Intercommunale du Vallon du Nozon (AIVN),
Membre de la Commission de gestion du groupement «Centri» (15 communes),
Membre de la Commission de taxation valeur fiscale des bâtiments,
Membre de la Commission énergie, PECC,
Rdv avec BR+, Commune de Rtier et Juriens, étude variante Mercier-Nozon,
Rdv avec BR+, PACom (Plan d'affectation communal),
Rdv avec DTP, PDDE,
Nouveau collègue AscoVaBaNo,
Union des Communes Vaudoises (UCV),
Association des syndics du District Jura Nord vaudois,
Communes du Vallon du Nozon (COVANO),
Association pour le Développement du Nord vaudois (ADNV),
Etablissement Cantonal Assurance (ECA),
Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois (EHNV).

Vincent Stern :
Vice-syndic

Comité directeur de l'Association scolaire Vallorbe-Ballaigues-Nozon (AscoVaBaNo),
Service des routes,
Direction générale du territoire et du logement (DGTL),
Rdv avec BR+, PACom,
Séances de chantier Rte du Dîme et trottoir,
Communes du Vallon du Nozon (COVANO),
Union des Communes Vaudoises (UCV).

Boulaz Stéphane :
Municipal

Délégué au Groupement forestier du Vallon du Nozon,
Délégué à Valorsa,
Délégué AscoVaBaNo,
Délégué SDISPO
Membre de la Commission énergie pour le PECC,
Direction générale du territoire et du logement (DGTL),
Rdv avec BR+ pour le PACom,
Union des Communes Vaudoises (UCV),
Communes du Vallon du Nozon (COVANO).

Nicolier Sylvie :
Municipal

Déléguée à l'Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile,
à l'Association de communes de la Région d'Action Sociale (ARAS) et au Réseau enfance Orbe-La Vallée (AJOVAL),
Déléguée aux Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois (EHNV),
Déléguée à la Paroisse de Vaulion-Romainmôtier,
Déléguée au Tourisme Yverdon et Région,
Communes du Vallon du Nozon (COVANO),
Union des Communes Vaudoises (UCV),

Reis Manuel :
Municipal

Organisation régionale de la Protection Civile (ORPC),
Comité directeur du Service de défense Incendie Plaine de l'Orbe (SDISPO),
Membre du groupe de travail ADNV « signalisation piétonne »,
Communes du Vallon du Nozon (COVANO),
Union des Communes Vaudoises (UCV).

11.301 Administration :



Christine Racine Cornuz, secrétaire municipale, est présente à toutes les séances de Municipalité ainsi que les jours d'ouverture de bureau (Greffes et Contrôle des habitants).

Joëlle Prodolliet, boursière, est présente une à deux fois par semaine, dont régulièrement lors des séances de Municipalité.

Elles participent aux cours relatifs à leurs fonctions et assistent aux séances convoquées par les associations. Nous les remercions pour leur professionnalisme et pour le précieux soutien apporté à la Municipalité.

L'archivage des divers documents communaux se fait en collaboration avec Mme Tamara Katz, archiviste. Dès 2024, une nouvelle entreprise reprendra ce poste en charge.

11.317 Réceptions et manifestations communales :

| | |
|------------------|---|
| 20 mars 2023 | Rencontre annuelle des Municipalités de Romainmôtier-Envy et Croy |
| 31 mars 2023 | Réception des nouveaux habitants et citoyens. |
| 29 juin 2023 | Repas des employés, des commissions et du bureau du CG, |
| 01 août 2023 | Fête nationale |
| 11 août 2023 | Mise de fruits |
| 04 novembre 2023 | Mise de bois |
| 16 décembre 2023 | Distribution des sapins de Noël |

Le site web de la COVANO permet de mettre en lumière toutes les sociétés et manifestations du Vallon du Nozon. Chaque commune membre se charge de le mettre à jour. www.vallondunozone.ch

353. Bâtiments communaux –

Ancien collège :

L'appartement 3,5 pces et le studio sont loués. La salle du Conseil au rez est fréquemment utilisée par les sociétés, groupements ou privés. Les salles du 3^{ème} sont utilisées par l'école de musique multisite. La conciergerie est assurée par Séverine Pichard que nous remercions vivement.

Grande salle :

Diagnostic amiante pour les salles de gym pour enfants :

Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) demande que la présence d'amiante dans les bâtiments scolaires soit identifiée et assainie. Notre grande salle est concernée. Construite avant 1991, un diagnostic amiante est exigé. Seules les parties de degré 1 seront à assainir.

Le contrôle a été effectué le 19 avril 2023 par l'entreprise Benoît Reymondin Sarl. Le rapport n'indique pas de note 1 donc pas de danger pour les usagers.

L'alimentation gaz de la cuisine a été remise aux normes.

La conciergerie est assurée par Marilyn Boulaz. Un grand merci pour son engagement 7jours /7.

81. Service des eaux :

Suite au contrôle périodique de l'Office de la consommation (OFCO), divers points sur le réseau d'alimentation d'eau potable doivent répondre aux nouvelles exigences donc mis en conformité.

Les couvercles du regard du captage, de l'aération du réservoir et du bassin de pompage ont été remplacés.



Le plan d'eau du réservoir a été fermé. Les aérations des cols de cygne ont été reliées au volume ambiant du réservoir.



Intervention à la station de pompage (STAP) :

Le roulement gauche de la roue à aubes a été changé.



Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)

Notre PDDE date de 1996 et doit être révisé. Ces travaux seront effectués par le bureau DTP SA (Orbe) en collaboration avec la commune de Romainmôtier-Envy pour des raisons d'économie d'échelle et d'éviter des doublons vu l'interconnexion de nos réseaux.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Notre PGEE date de 1996 et devra bientôt être révisé. La vision du canton est de réviser les PGEE sur les bassins versants plutôt que sur le plan communal, dénommé « PGEE 2.0 ».

Notre commune fait partie du bassin versant géré par l'AIVN. D'entente avec le canton, le CODIR de l'AIVN sera en charge de cette révision en acceptant de rejoindre le groupe pilote formé pour réviser ces plans selon la méthode PGEE 2.0.

Plan énergie et climat communal (PECC)

La Commission énergie communale avec l'aide du bureau Planair SA débute l'élaboration du Plan énergie et climat communal. Au courant de l'été 2023, une enquête est envoyée aux habitants de Croy afin de récolter les idées et vœux des citoyens et prioriser les actions proposées. Une annexe pour les propriétaires vise à récolter leurs intentions concernant la production de chaleur et travaux de rénovation.

Au retour de cette enquête, une séance d'information et de participation de la population a été organisée le 25.09.2023.

Suite aux données récoltées, aux visions établies et aux actions choisies, un rapport sur notre PECC sera envoyé au canton printemps 2024 pour approbation.

Planification du PECC :

| | |
|-------------------------------|---|
| 1 ^{ère} année (2023) | Bilan carbone communal, présentation aux habitants, choix des mesures et séances participatives avec la population. |
| 2-4 ^{ème} années : | Financement et mise en place des actions avec accompagnement du bureau. |

Plan d'affectation communal (PACom)

Le bureau BR+ a finalisé le plan et son règlement, après validation par la Municipalité, l'envoi au canton pour examen préalable a eu lieu le 29 août 2022. Quelques modifications sont demandées par la Direction générale du territoire.

Depuis, nous n'avons pas beaucoup avancé. La proposition à l'ASCOVABANO d'un terrain pour construire un nouveau collège pour le Vallon du Nozon provoque un blocage dû à la future affectation de cette parcelle.

Comme vous pouvez l'imaginer, les gros dossiers cités ci-dessus occuperont la Municipalité durant les années 2024 et suivantes. Nous nous y attellerons avec toute l'énergie nécessaire !